

Étude préliminaire « *Swiss Ecosystem Discovery Catalog* »

(Pre-study on the development of a Use Case and Credential Catalog for the Swiss verifiable data ecosystem, formerly “VC Catalog”)

Date Juin 2026

Auteurs accelerate.swiss, mandatés par le groupe de travail iSVC de l'Administration numérique suisse ANS

Executive Summary

Le rapport sur les résultats du groupe de travail de l'ANS consacré à la standardisation du contenu des preuves numériques (iSVC), publié en juillet 2024 recommande des précisions concernant les plateformes de publication (p. ex. un catalogue des justificatifs numériques VC ou la plateforme d'interopérabilité I14Y) et confie au groupe de travail iSVC de l'ANS la responsabilité de la mise en œuvre et de la maintenance d'un catalogue des VC. Comme le périmètre, l'effort et les conditions-cadres d'un tel catalogue n'étaient pas encore définis, le groupe de travail a mandaté une étude préliminaire.

Les discussions menées dans le cadre de l'étude préliminaire ont montré que le terme « catalogue de justificatifs numériques » (credential catalog) reste interprété de manière incohérente selon les parties prenantes. Nous recommandons de développer l'Ecosystem Discovery Catalog en tant que couche suisse de coordination, de découverte et de transparence pour l'écosystème de données vérifiables. Le nom reflète son rôle réel : rendre les cas d'usage, l'offre et la demande d'attestations, les acteurs de l'écosystème, les conditions de gouvernance et le potentiel de réutilisation visibles, compréhensibles et exploitables à travers tous les niveaux d'ambition (AL).

Avec la mise en service de swiyu prévue pour le premier semestre 2027, les fondations sont en place. Ce qui manquera au lancement et pendant l'opération de l'écosystème, c'est la transparence sur les attestations déjà émises et celles qui sont encore nécessaires, sur les acteurs qui les émettent ou les vérifient, sur les conditions de gouvernance applicables, sur les possibilités de réutilisation et sur les domaines dans lesquels une action coordonnée est nécessaire. Sans cette couche, le développement de l'écosystème restera fragmenté, difficile à naviguer et à mettre à l'échelle.

Les scénarios examinés de leasing de véhicules et de traitement des sinistres de véhicules à moteur ont mis en évidence ces lacunes. Elles sont d'ordre organisationnel et informationnel : la demande au sein des écosystèmes d'attestations n'est généralement pas visible. Sans l'Ecosystem Discovery Catalog, les métadonnées et les références de confiance restent fragmentées et doivent être rassemblées manuellement pour le contexte d'utilisation

concerné. De plus, les besoins des vérificateurs ne sont pas encore reliés à l'action des émetteurs – et inversement.

La première phase de construction devrait livrer un MVP ciblé doté de cinq capacités clés :

- (i) des entrées de cas d'usage structurées
- (ii) la visibilité des attestations existantes et manquantes
- (iii) la découverte (recherche et identification) des émetteurs et des vérificateurs
- (iv) le signalement de l'offre et de la demande
- (v) la visibilité du cycle de vie et de la maturité des cas d'usage et des entrées du catalogue, avec des références fédérées vers l'14Y, les registres de confiance et les informations de gouvernance.

La création de schémas et la gestion de leur cycle de vie devraient rester en dehors du catalogue, auprès de l'14Y, de processus liés à eCH ou de référentiels sectoriels reconnus. L'application automatisée des politiques lors de l'exécution (runtime) et les tests de conformité pourront constituer des capacités ultérieures.

Le produit, la gouvernance et le modèle opérationnel devraient être développés conjointement. Un modèle crédible combine un ancrage public, une exploitation technique stable, une capacité de curation, l'activation de l'écosystème et des interfaces claires avec les organes de standardisation formelle, de publication et de gouvernance de la confiance. L'ANS est bien placée pour ancrer un financement d'intérêt public et l'activation d'AL2. Pour l'exploitation technique, il convient d'évaluer un rattachement à un exploitant stable, tel que l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) ou un autre exploitant public approprié. La participation du secteur privé et de PPP devrait soutenir l'activation d'AL3 et le développement de cas d'usage intersectoriels.

L'étape suivante est une phase ciblée de trois mois de préparation à la décision et aux marchés publics. Elle devrait produire un périmètre de MVP défini, un projet d'architecture technique, un modèle de gouvernance et de curation, un modèle opérationnel, des cas d'usage prioritaires ainsi qu'une base décisionnelle pour le financement et la procédure de marché public. Cela réduit le risque de livraison tout en préservant l'élan et offre à la Suisse une voie claire vers un MVP ancré dans le public, suffisamment petit pour être construit, suffisamment clairement défini pour faire l'objet d'une procédure de marché public et suffisamment utile pour démontrer la valeur de coordination à travers AL2 et des contextes AL3 sélectionnés.

L'étude préliminaire est disponible en anglais ici : <https://www.digital-public-services-switzerland.ch/en/publications/all-publications>

